

Colombie-Britannique. Le gouvernement fédéral fait de son mieux pour arrêter une date plus rapprochée, mais les provinces ne cessent de changer d'idée et elles se disent maintenant libres aux dates où elles s'étaient cru d'abord engagées. Cela ne facilite pas les choses pour le secrétariat.

Une voix: Règlement.

Le très hon. M. Trudeau: De quel Règlement parlez-vous?

M. Stanfield: Je crois que les provinces ont de plus en plus conscience de l'urgence de cette réunion. Je demande au premier ministre ce qu'il espère que cette réunion lui rapportera pour ce qui est du chômage l'hiver prochain. Je pose ma question surtout parce qu'il a dit qu'une journée ne suffira pas. Le très honorable représentant a-t-il des propositions ou des objectifs précis et pourrait-il les exposer brièvement?

Le très hon. M. Trudeau: Cette question a déjà été posée, monsieur l'Orateur, et ma réponse demeure la même. Si nous avons des propositions précises du point de vue du gouvernement fédéral, nous les rendrons publiques aussitôt que possible et indépendamment de toute conférence fédérale-provinciale. La conférence donnera suite au désir qu'ont manifesté tous les gouvernements à Victoria en juin dernier de se réunir pour discuter de la situation économique ainsi que des problèmes fiscaux et économiques en général. Je suppose que lors de cette conférence nous étudierons des projets d'initiative provinciale ou fédérale exigeant la collaboration des deux paliers de gouvernement.

L'hon. M. Stanfield: Quand la Chambre peut-elle s'attendre à des propositions de la part du gouvernement fédéral propres à stimuler l'emploi l'hiver prochain? Je veux parler de propositions concernant les provinces et celles que financerait entièrement le gouvernement fédéral et qui viseraient des domaines de compétence fédérale? Quand le premier ministre va-t-il informer la Chambre du programme du gouvernement?

Le très hon. M. Trudeau: Les programmes fédéraux seront annoncés aussitôt que possible, monsieur l'Orateur. Quant aux projets fédéraux-provinciaux ce pourrait être un tant soit peu plus tard.

L'ÉTABLISSEMENT D'UN PROJET-PILOTE EN VUE D'AIDER LES MUNICIPALITÉS

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

A la suite de la réunion de la Fédération des maires et des municipalités tenue récemment à Montréal, et étant donné la situation précaire dans laquelle toutes les municipalités se trouvent, le gouvernement a-t-il l'intention de mettre en œuvre comme il l'a fait dans le passé un projet-pilote qui laisserait les provinces libres d'y participer ou non? En d'autres mots, j'aimerais savoir si le gouvernement fédéral a l'intention de présenter un projet-pilote auquel les provinces pourraient concourir?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Est-ce que l'honorable député parle d'un projet-pilote dans un secteur particulier? Je m'excuse, monsieur le président, je n'ai pas saisi...

[Le très hon. M. Trudeau.]

M. Caouette: Pour venir en aide aux municipalités canadiennes.

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, si nous devons établir un projet-pilote de cette espèce, nous l'annoncerions à la Chambre des communes de la façon habituelle. Si le député fait allusion au genre de programme qui existait au mois de décembre dernier, alors que nous mettions de l'argent à la disposition des provinces afin qu'elles puissent emprunter pour leur bénéfice ou pour celui des municipalités, je peux dire que nous considérons de nouveau cette sorte de programme, et que s'il s'agit d'un bon programme, nous le rétablirons et l'annoncerons.

LA LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE—LE PROGRAMME DE TRAVAUX D'HIVER

[Traduction]

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Comme le premier ministre Davis et le premier ministre Schreyer se sont dit prêts à assister à une réunion plus tôt, et que M. Nixon, chef du parti libéral, a proposé hier soir l'inauguration d'un vaste programme de travaux d'hiver pour pallier le chômage, le gouvernement songe-t-il à en lancer un sous-peu, seul ou avec les provinces?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Comme j'ai proposé à ces deux premiers ministres, en juillet dernier, la tenue de réunions à Ottawa, et que ces réunions n'ont pu avoir lieu, je vais réfléchir à la question du député pour voir si je puis y donner une réponse un autre jour.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, lors de la conférence fédérale-provinciale sur le chômage, le gouvernement fédéral soumettra-t-il des programmes conjoints spécifiques dans lesquels le gouvernement fédéral, les provinces et les municipalités seront engagés en vue de résoudre le problème du chômage?

Le très hon. M. Trudeau: C'est possible, monsieur l'Orateur.

LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE ET LE PARTAGE DES RECETTES FISCALES

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Compte tenu de la réponse du premier ministre, j'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il a parlé de réunions préliminaires. Comme les questions fiscales suscitent certaines inquiétudes, inscrira-t-il à l'ordre du jour de la conférence une question portant sur le partage des recettes fiscales avec les provinces? Je pense en particulier à l'abolition de l'impôt sur les biens transmis par décès ainsi qu'au partage avec les provinces de l'impôt sur les gains en capital. Comme les dépenses au chapitre du bien-être social s'accroissent sans cesse, les provinces sont à court de revenus.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): C'est une question plutôt complexe. Quant à la première partie qui concerne les accords de partage fiscal, la réponse est oui. Nous prévoyons étudier cette question soit lors de la réunion des premiers ministres, soit lors de celle des ministres des Finances si elle a lieu avant.